

## Discours



### Contact presse

Département de l'information et de  
la communication  
01 40 15 80 55  
service-de-presse@culture.fr

## Discours de M. Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, au Festival de la fiction TV de La Rochelle

Monsieur le président du Festival de La Rochelle, cher Quentin Raspail,

Monsieur le député-maire, cher Maxime Bono,

Monsieur le président du Centre national du cinéma et de l'image animée, cher Eric Garandeau,

Monsieur le président-directeur général de France Télévisions, cher Rémy Pflimlin,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver pour cette 13<sup>ème</sup> édition du Festival de la fiction TV de La Rochelle. En 13 ans, Quentin RASPAIL et ses équipes ont su faire de ce rendez-vous une scène d'exposition, de rencontre avec le public, mais également un forum de réflexion professionnelle, comme l'atteste l'organisation des *Ateliers de la Fiction* et le *Grand Débat* qui se sont tenus hier. Je tiens à les en féliciter chaleureusement.

C'est aussi pour moi l'occasion de vous exposer les priorités de ma politique audiovisuelle et de faire un point sur les chantiers en cours : la relance de la fiction, le financement de la création – notamment en confortant les ressources et les ambitions de l'audiovisuel public - à l'heure où convergent les écrans, et où le Paysage audiovisuel français connaît une reconfiguration profonde, qui ne vous aura pas échappée.

Je me permettrai sur ce sujet des réflexions très simples, pour rappeler certains fondamentaux. Au-delà des rapprochements entre tel et tel acteur, ce qui m'importe le plus, c'est bien la diversité des contenus proposés aux Français, la qualité des œuvres et des programmes que nous retrouvons tous les jours sur nos écrans, connectés ou non. La loi garantit cette diversité, et notre système réglementaire permet d'orienter l'essentiel des ressources vers la création originale, patrimoniale et indépendante. Je serai bien entendu attentif à l'instruction qui sera faite du rapprochement entre le groupe Canal+ et le groupe Bolloré par les autorités compétentes – le Conseil supérieur de l'audiovisuel et l'Autorité de la concurrence – et aux conditions qui y seront posées. Cet encadrement prendra bien sur en considération les équilibres du marché. Mais il doit selon moi se fonder tout autant sur la qualité et la diversité des contenus proposés, leur financement, et leur capacité à circuler.

Ces propos me ramènent donc naturellement au sujet de la fiction tv. Elle constitue un enjeu majeur, comme je l'avais souligné ici même il y a

deux ans. La fiction est une composante clé de l'identité des chaînes, mais aussi un vecteur profond d'identification pour nos concitoyens. Nous avons besoin de nous retrouver, de nous reconnaître, d'être ému et interpellé par les histoires qui nous sont racontées, et qui sont le point de rencontre entre une création originale, nos histoires individuelles, et des questions collectives et universelles.

La fiction est en somme **au cœur des enjeux de diversité culturelle.**

Son importance économique est également essentielle pour la filière audiovisuelle, puisque nous parlons de près de 680 millions d'euros d'investissements en production en 2010, de plus de 260 entreprises de production, et du quart de la programmation des chaînes gratuites.

Pour toutes ces raisons, je ne peux être *que* préoccupé, avec vous, du positionnement de notre fiction nationale face aux fictions étrangères, et plus particulièrement la fiction américaine. Cette dernière, avec son inventivité et sa capacité à mobiliser des moyens considérables, a su conquérir largement le public français. Les chiffres sont frappants : non seulement **la part de la fiction américaine** dans l'ensemble de la fiction diffusée est désormais proche de 50%, contre 35% pour la fiction française, mais la fiction d'outre-Atlantique a réalisé, en 2010, 65 des 100 meilleurs audiences tous genres confondus, contre seulement 7 pour la fiction française. Cette situation n'est pas sans risques, alors que l'évolution des modes de diffusion permet une relation de plus en plus directe entre les détenteurs de droit et le spectateur.

Je pense bien sûr en l'occurrence à la **télévision connectée**, qui renforcera la capacité des studios américains à proposer directement leurs contenus aux consommateurs par le biais de plateformes en ligne sans passer par les chaînes nationales. Ce risque de dés-in-ter-médiation devrait amener les chaînes à privilégier la production de contenus fortement identitaires plutôt que l'achat de fictions étrangères. Par ailleurs, choisir la production originale, c'est se donner les moyens de se distinguer dans cet univers d'hyper-choix qui sera celui de la télévision connectée.

J'ai confiance en la capacité des différents acteurs de notre fiction nationale à s'adapter à cette nouvelle donne. Comme l'a montré le « grand débat » organisé hier dans le cadre du festival, les problèmes sont déjà bien identifiés et de nombreuses pistes sont ouvertes. Certaines sont innovantes, comme la constitution de « cellules de création de pilotes de séries » qui seraient proposés aux chaînes. Sur d'autres, telles que l'amélioration des relations entre auteur, producteur et diffuseur, des avancées concrètes ont déjà été enregistrées, avec la signature en juillet dernier de la Charte du développement, pour laquelle France Télévisions a eu un rôle moteur, que je tiens à saluer.

Les traditionnelles conférences de rentrée organisées par les chaînes de télévision sur leurs grilles de programme montrent ainsi qu'une attention particulière a été donnée à certains formats comme la fiction

quotidienne. Phénomène récent, les « nouvelles chaînes » de la TNT commandent désormais leurs propres projets de fiction. Même si leurs investissements en production restent encore marginaux au regard des chaînes historiques, ces chaînes participent à un nouveau modèle de création. Elles s'inscrivent dans un cadre désormais unifié et rénové d'obligations de production.

Les décrets « production » adoptés l'an passé ont permis de **faire évoluer les règles de contribution au financement de la production de la part de l'ensemble des éditeurs de services audiovisuels** : les chaînes de la TNT, du câble, du satellite et de l'ADSL, ainsi que les Services de médias audiovisuels à la demande (SMàD).

Au-delà de cette longue réforme des obligations, j'ai missionné Pierre Chevalier, Sylvie Pialat et Franck Philippon afin de réfléchir au renouveau de la fiction française, et en particulier aux moyens de **mieux assurer le financement des phases d'écriture et de développement**.

Les chantiers ouverts par cette mission avancent, progressivement.

La **charte pour le développement de la fiction**, signée entre les organisations des producteurs, des auteurs, et France télévisions, et que j'évoquais à l'instant, encadre la politique du groupe public en la matière : je tiens à féliciter chacun de ses signataires, et à encourager d'autres à se joindre au mouvement. Cette charte est un acte important pour le renouvellement de la fiction et pour susciter l'effet d'entraînement que le service public peut avoir, par son exemplarité, dans ce domaine.

La mission Chevalier proposait également des pistes pour **rénover les dispositifs de soutien du Centre national du cinéma** et de l'image animée. Les équipes d'Eric Garandeau, qui est avec nous ce matin, conduisent un important travail de concertation pour leur mise en œuvre.

Ce travail a déjà porté ses fruits avec la **réforme du fonds d'aide à l'innovation**, destiné à favoriser la prise de risque artistique et le soutien aux auteurs et producteurs en amont de la production. Le redéploiement de ces aides, en incluant les étapes de « concept » et de « réécriture » doivent permettre un pilotage plus fin des soutiens dont disposent notamment les auteurs.

Je n'ignore pas que le chemin qu'il reste à parcourir sur les autres chantiers en cours, qu'il s'agisse du soutien au développement avec l'ouverture du dispositif des avances, ou bien de la réforme des soutiens à la production de fiction, dans leur variété : série dite « low cost », coproductions internationales, séries récurrentes. J'en appelle à la responsabilité de chacun pour participer à cette concertation, et pouvoir aboutir d'ici à la fin de cette année.

\* \* \*

Mais au-delà du CNC, le renouveau de la fiction, et son financement, passe également beaucoup par **le service public de télévision**. Je voudrais finir sur ces quelques points, car il me semble que dans le contexte budgétaire que nous connaissons, la manière dont les ressources de France Télévisions et d'Arte France ont été confortées envoie un signe

fort à l'égard de la création, et des professionnels que vous êtes. J'ai personnellement veillé à ce que les nouveaux Contrats d'objectifs et de moyen des chaînes publiques soient ambitieux et innovants, avec des ressources permettant d'assumer ces ambitions.

S'agissant de **France Télévisions**, le projet de contrat d'objectifs et de moyens 2011-2015, sur lequel le Parlement est en ce moment consulté et que nous souhaitons signer avant la fin de l'année, consacre le rôle moteur que doit jouer le groupe public en matière d'innovation - qu'il s'agisse d'innovation dans les formats, l'écriture ou les modes de diffusion.

Il renouvelle l'engagement financier de l'entreprise au bénéfice de la production d'œuvres patrimoniales. Il est ainsi prévu que France Télévisions investisse au minimum 420 M€ par an dans la création audiovisuelle patrimoniale à compter de 2012. Conjugué aux obligations du groupe calculées selon l'évolution de son chiffres d'affaires, il s'agit là d'une garantie et d'un pas important par rapport aux 391 M€ prévus en 2011 par le Contrat actuel.

En ce qui concerne **Arte France**, comme vous le savez la chaîne connaît depuis quelques années une érosion de ses audiences. Mais le nouveau Contrat d'Objectif et de Moyens d'Arte marquera le soutien que nous apportons à l'ambition de relance de la chaîne et notre attachement à ce modèle singulier de télévision. Arte bénéficiera donc en 2012 d'une dotation publique de **270 M€, soit une hausse exceptionnelle de 7,3%** par rapport à 2011.

Le modèle d'Arte reste d'actualité dans un contexte de crise financière qui met à l'épreuve la solidarité européenne, et, pour atteindre son ambition, il doit pouvoir s'adresser à un public plus large. L'Etat appuie donc avec volontarisme ce plan de relance d'ARTE. Le nouveau COM 2012-2016, en cours de finalisation, prévoit sur cette période une augmentation moyenne annuelle de 3,8% des ressources publiques.

L'objectif principal d'Arte est clair : reconquérir son public sans renier les caractéristiques qui font sa singularité, être une chaîne culturelle européenne, créative et exigeante dans la qualité de ses programmes. Concrètement, une grille de programmes totalement renouvelée, fortement enrichie en journée et plus accessible pour le grand public sera mise en place dès 2012. Elle sera ponctuée régulièrement de programmes événementiels de grande qualité. Le projet de COM 2012-2016 d'Arte confirme par ailleurs les engagements de la chaîne dans la fiction : d'une part en maintenant les engagements financiers d'Arte France dans la production d'œuvres audiovisuelles européennes, d'autre part en réaffirmant l'engagement de la chaîne dans le développement des 3 types de fictions (unitaires, séries et mini-séries).

Deux objectifs forts du projet de COM 2012-2016 méritent d'être ici soulignés.

En premier lieu, un effort particulier d'innovation sera fait pour les programmes spécialement conçus pour Internet. Vous le savez, Arte est pionnière dans la production de « web-fictions » et de « web séries ». De

nouveaux types de programmes seront expérimentés, associant dès la conception l'antenne et Internet. Pour certains de ces programmes, le public pourra participer au processus de création en apportant ses idées, voire ses propres créations audiovisuelles.

En second lieu, Arte favorisera l'émergence de nouvelles écritures audiovisuelles, d'idées originales et d'œuvres audacieuses. Pour cela, elle s'appuiera sur les conventions de développement qui représenteront, à l'horizon 2016, 4% du budget de production. En parallèle, Arte France continuera à soutenir les œuvres unitaires originales en courts-métrages et en documentaires.

Ces axes stratégiques, à travers lesquels Arte entend marquer sa différence, ne sauraient cependant faire oublier les autres obligations de la chaîne en matière de fiction, à savoir :

- Le renforcement de la coproduction internationale, notamment franco-allemande ;
- La diffusion des séries européennes choisies parmi les meilleures et les plus créatives ;
- La recherche de séries de qualité issues de pays dont les créations sont peu connues en France ;
- Ou encore le soutien aux premières œuvres.

J'ai donc une pleine confiance en la capacité d'Arte à reconquérir son public, tout en continuant à jouer son rôle pour soutenir la fiction TV et à travailler au renouvellement du genre, par l'innovation, l'originalité et l'ambition culturelle qui font la singularité de cette chaîne franco-allemande.

\* \* \*

Vous l'aurez compris, mon engagement est total pour répondre aux défis auxquels la fiction française est aujourd'hui confrontée. Dans un environnement mouvant, fait de convergence des médias et de recomposition du PAF, mon ambition est d'offrir un cadre d'expression et de développement stabilisé, conforté, à tous les créateurs et acteurs de l'audiovisuel. Je souhaite que nous puissions relever ces défis ensemble, et penser ensemble la fiction télévisuelle de demain - une fiction riche d'originalité, d'indépendance, au renouvellement constant.

Je vous remercie.

La Rochelle, le 10 septembre 2011